L'ASSOCIATION ALGÉRIE ALZHEIMER SE BAT POUR SON INSTITUTIONNALISATION

L'aide à domicile, loin d'être un luxe

Faire face au quotidien, pour une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, est une véritable épreuve pour les familles.

Les malades nécessitent une présence permanente, des nerfs d'acier et une résistance à toute épreuve. Sans un véritable réseau d'entraide familial, il est impossible d'y arriver. Même les familles les plus soudées finissent par ressentir le besoin d'une aide extérieure qu'il n'est pas toujours aisée de trouver. L'aide à domicile n'est pas un service développé en Algérie.

Souvent, les familles font appel à des personnes sans qualifications particulières pour les décharger de certaines tâches ou tout simplement pour tenir compagnie à la personne malade afin qu'elles puissent vaquer à d'autres occupations.

La détresse des familles est d'ailleurs au centre des préoccupations de l'association Algérie Alzheimer, créée en 2005. Sa présidente, Mme Harchaoui, explique que depuis sa création, l'association est assaillie par les demandes des familles qui espèrent être aidées. Faute de pouvoir mobiliser un grand nombre de bénévoles, l'association ne peut malheureusement pas répondre à toutes les demandes.

Le malade nécessite une présence permanente d'un membre de la famille.

Sa présidente se demande, à ce titre, pourquoi les APC, par exemple, ne prendraient pas en charge ce volet en recensant les personnes nécessitant une assistance et en orientant les jeunes recrutés dans le cadre du filet social dans ce créneau.

Mme Harchaoui estime également que l'absence de services de gériatrie complique la prise en charge des personnes âgées.

En dépit de ces difficultés, l'association se démène pour accompagner les personnes et leurs familles. Ses membres se déplacent à la consultation mémoire du CHU de Bab-El-Oued pour recenser leurs besoins, prodiguer des conseils et apporter à ceux qui en ont besoin des conseils juridiques, grâce à l'apport de juristes bénévoles. Des actions qui restent pour le moment centrées sur la wilaya d'Alger, puisque l'association n'a pas pour le moment un caractère national.

Un projet qui tient à cœur à sa présidente, qui indique que la demande est grandissante dans toutes les wilayas.

N. I.

La guerre des chiffres

Obtenir des chiffres fiables en Algérie en ce qui concerne la prévalence de la maladie d'Alzheimer, relève de l'exploit. Le seul chiffre qui semble faire consensus auprès du corps médical est celui de 100 000 personnes atteintes, soit 13% de la population. Des statistiques qui avaient fait sourir Amar Tou, ex-ministre de la Santé, qui n'avait pas hésité à dire que les médecins ne savaient pas compter. Une étude effectuée en 2004 par des neurologues et des psychologues a montré que parmi 3 000 personnes, toutes âgées de plus de 65 ans, qui se sont présentées au CHU de Bab-El-Oued pour diagnostic, 30% souffraient de troubles de la mémoire.

N. I.

L'inexorable vieillissement de la population

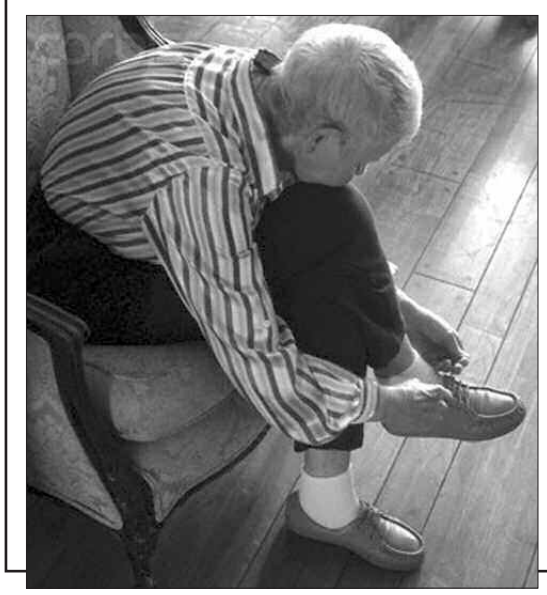

Les chiffres sont têtus : les projections démographiques donnent d'ici à 2025 un doublement des effectifs des personnes âgées de 60 ans et plus. Cette catégorie représentera, à cet horizon, 11,6% de la population totale. Le vieillissement devrait aller en s'accentuant, et dans moins d'un demi-siècle, la communauté des personnes âgées de 60 ans et plus sera supérieure en nombre à celle des moins de 15 ans. La proportion de cette tranche d'âge baissera à 19% du nombre total de la population en 2050, alors qu'elle dépasse actuellement les 40%. Par ailleurs, le nombre des personnes âgées de plus de 50 ans dépassera les 10 % à l'horizon 2020. Une situation que les pouvoirs publics doivent rapidement prendre en considération pour éviter que dans trente ou quarante ans, cela ne se fasse dans l'urgence.

N. I.

Qu'est-ce que la maladie d'Alzheimer ?

La maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative du tissu cérébral qui entraîne la perte progressive et irréversible des fonctions mentales. La cause exacte est encore inconnue, mais on suppose que des facteurs environnementaux et génétiques y contribuent. Des mutations dans au moins quatre gènes prédisposant à la maladie d'Alzheimer ont été identifiées. Elles sont particulièrement en cause dans les cas familiaux à début précoce, qui représentent moins de 5% des patients atteints par la maladie. Le premier symptôme est la perte du souvenir des événements récents ; elle se manifeste initialement par des distractions mineures qui s'accentuent progressivement avec la progression de la maladie, tandis que les souvenirs plus anciens sont relativement préservés. Par la suite, les déficits cognitifs s'étendent aux domaines du langage, de l'organisation des mouvements, de la reconnaissance visuelle et des fonctions exécutives, telles que la prise de décision et la planification.

Les dix signes qui doivent alerter

- Perte de la mémoire récente
- Difficultés à effectuer les gestes de la vie quotidienne
- Problèmes de langage
- Désorientation dans le temps et dans l'espace
- Perte des capacités de jugement
- Perte des raisonnements abstraits
- Oubli et pertes d'objets
- Changement d'humeur et de comportement
- Modifications du caractère et de la personnalité
- Passivité et perte d'initiative.

Les médecins prennent de vitesse les politiques !

Parce qu'ils sont au contact des malades et de leurs familles au quotidien, les médecins qui exercent au niveau des CHU n'ont pas attendu la prise de conscience des pouvoirs publics pour réagir. Aussi bien au CHU de Bab-El-Oued, à Mustapha qu'à Frantz-Fanon, à Blida, des «consultations mémoire» ont été créées par des équipes pluridisciplinaires qui prennent en charge les malades et qui font des diagnostics précoces. Ces équipes de spécialistes, composées de neurologues, de psychologues, de psychiatres et d'orthophonistes, reçoivent les malades avec leurs familles et, à l'aide de tests, diagnostiquent la maladie d'Alzheimer et proposent un accompagnement aux personnes qui en sont atteintes.

N. I.